

**COMPTE RENDU DU BUREAU SYNDICAL**

**Mercredi 6 octobre 2021 – 8h30-11h**

**Salle des Fêtes – Saint-Romain-en-Gal**

**Elus du bureau présents :** Luc THOMAS, Philippe DELAPLACETTE, Thierry KOVACS, Simon PLENET, André FERRAND, Frédérick DUBOUCHET, Charles ZILLIOX, Diane VIGIER, Gilles VIAL,

**Elus du bureau excusés :** Philippe GENTY, Sylvie DEZARNAUD, Christophe DELORD,

**Techniciens SCOT présents :** Julien LAHAIE, Cédric LANSOU, Tom SPACH

---

**ORDRE DU JOUR**

- Validation du compte-rendu du précédent Bureau
- Point agenda et bilan de la 1<sup>ère</sup> conférence économique territoriale
- Occupation du sol : présentation des résultats de l'analyse à l'échelle SCOT
- Etude lotissement de qualité : suite à donner, lancement d'une étude sur les marchés immobiliers du SCOT
- Point sur le travail à venir avec l'agence de communication et retour sur la conférence de presse
- Préparation conseil syndical du 13 octobre et questions diverses
- Présentation par EDF Renouvelable du projet de centrale photovoltaïque au sol de Saint-Romain-en-Gal labellisé biodiversité positive par le SMRR

**Validation du compte-rendu du précédent bureau**

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

**Point agenda**

Le prochain Bureau aura lieu le mercredi 3 novembre 2021 à 9h00 au siège du SMRR à Vienne.

La restitution finale de l'étude sur les lotissements de qualité aura lieu, en format conférence de l'habitat, le vendredi 22 octobre à 9h au musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal. Pour cette conférence, tous les acteurs, publics et privés, de la chaîne de production des lotissements ont été conviés. Les élus



rappellent l'importance de bien convier les maires et les élus des communes pour cette séance. Le Conseil Syndical programmé le 13 octobre permettra de remobiliser les élus.

Concernant l'inter- SCOT, le Président P. Delaplacette et T. Kovacs se sont rendus le 22 septembre dernier à la rencontre des Présidents de l'aire urbaine lyonnaise dans les Monts du Lyonnais. Les échanges ont principalement porté sur le ZAN (où tous les territoires ne partent pas sur les mêmes bases de consommation...) et la future conférence des SCOT prévue par la loi climat et résilience (programmée le 16 février par l'antenne régionale AURA de la Fédé des SCOT). Le programme de travail 2021-2026 a aussi été abordé avec l'intention des organisateurs de prévoir des temps d'échanges thématiques avec les élus de l'inter SCOT : sur le commerce, l'énergie...

T. Kovacs présente une synthèse de la conférence économique territoriale pour laquelle un compte-rendu a été envoyé aux élus. Tous les présidents des EPCI et leurs VP à l'économie se sont mobilisés pour échanger, à Saint-Vallier, sur les grands enjeux économiques du territoire. Il a notamment été rappelé que les EPCI, confrontés à une pénurie de foncier économique disponible à court terme et à une tension sur le marché de l'emploi (les taux de chômage sont bas) doivent davantage collaborer ensemble. La compétence économie des EPCI et de la Région a été réaffirmée, ce qui n'empêche pas des échanges réguliers à plus grandes échelles et des thématiques de travail (industrie, logistique, tourisme...) plus transversales. Les élus se sont accordés sur la proposition de convoquer une à deux fois par an cette instance informelle. La prochaine séance, prévue au printemps 2022, devrait permettre d'inviter la Vice-Présidente de la Région AURA en charge de l'économie.

Le Président P. Delaplacette rappelle que cette conférence économique territoriale fait suite à l'obligation légale de justifier dans le Scot approuvé en 2019 des surfaces affectées à l'économie. L'objectif est notamment de pouvoir analyser les Schémas d'Accueil des Entreprises à l'échelle du territoire. Le Scot des Rives du Rhône va aussi jouer un rôle facilitateur sur les friches en portant des études et en finançant des études mutualisées.

C. Zilliox fait un retour aux élus suite à son intervention dans le cadre du Congrès Mondial de la nature organisé début septembre à Marseille. La présentation de l'association Rives Nature s'est déroulé sur le stand de l'Office Français de la Biodiversité. Le congrès ressemblait davantage à une grande foire commerciale pour les entreprises qu'à un congrès sur l'environnement.

F. Dubouchet indique qu'il s'est rendu avec le Président P. Delaplacette au SMIRCLAID pour échanger sur l'opportunité de lancer, de manière conjointe, une étude d'opportunité sur le portage de la SLGRI. Les élus du SMIRCLAID ont donné leur accord et participeront à hauteur de 3 000euros maximum au financement de l'étude.

En complément, F. Dubouchet informe les participants suite à la réunion à laquelle il a participé concernant les contrats de rivières et le PGRE des 4 rivières.

G. Vial revient sur la conférence de presse organisée par le SMRR le mercredi 22 septembre dernier pour faire un point sur le SCOT approuvé en 2019. Il était accompagné du Président P. Delaplacette, de T. Kovacs et L. Thomas. 4 journalistes avaient fait le déplacement (avec plusieurs retombées presses) et deux interviews (Le Réveil du Vivarais et l'Association Etude Foncière) ont été réalisées à posteriori par le Président P. Delaplacette.

G. Vial précise également que la pédagogie sur le SCOT, le ZAN, les démarches ERC devront se poursuivre à l'avenir.

T. Kovacs met en aussi en avant le rôle important que peuvent avoir les bulletins communaux/intercommunaux pour la diffusion du SCOT et des études portées.

### **Présentation des synthèses sur l'Occupation du sol 2021 : présentation des résultats de l'analyse à l'échelle SCOT et EPCI**

S. Plenet introduit le sujet en rappelant l'importance du suivi de l'occupation des Sols réalisé depuis 1990 par le SMRR. Les nouvelles obligations issues de la loi Climat et Résilience confirment la pertinence de l'outil développé à l'échelle des Rives du Rhône. La base de données du SCOT (issues d'un travail d'analyse des photographies aériennes actualisées) contient notamment :

- 30 ans d'évolution de l'occupation du sol entre 1990 et 2020.
- Des données disponibles sur 5 années : 1990, 2000, 2009, 2015 et 2020.
- Une nomenclature en 3 niveaux : 4 classes (artificialisé, agricole, forestier, naturel), 17 classes et 52 classes.
- Tout objet de plus de 300 m<sup>2</sup> est repéré.

C. Lansou présente les données 2015/2020 en les remettant en contexte à partir des observations réalisées de manière continue depuis la fin des années 1990. La réduction des surfaces consommées par l'urbanisation est forte depuis plus de 10 ans et s'est encore accélérée depuis 2015, conformément aux attentes de la loi Climat et Résilience adoptée récemment. Tous les territoires du SCOT ont joué le jeu et il est possible d'observer un effet réel de la mise en œuvre du SCOT, les territoires ayant réalisé des mises en compatibilité dès le SCOT de 2013 sont les plus avancés dans l'atteinte des objectifs de réduction de la consommation foncière.

Les analyses présentées recouvrent les différentes thématiques de l'OCCSOL avec un zoom sur les objectifs liés au ZAN. Il est proposé aux EPCI de partager d'ici la fin d'année ou début 2022 un cahier global Rives du Rhône et un cahier par EPCI avec les chiffres clés.

T. Kovacs demande s'il est possible, pour les EPCI, d'avoir les données des communes. C. Lansou va préparer ces informations complémentaires et les tableaux seront envoyés à chaque EPCI.

Les principaux résultats de l'OCCSOL 2021 montrent une consommation foncière d'environ 1679 ha au cours des dix dernières années. De fait, l'objectif de réduction de 50% d'ici 2030 prévu dans la loi Climat et Résilience *autorise* la consommation maximum de 840 ha d'ici 2030 soit 84ha/an pour l'ensemble des Rives du Rhône.

C. Lansou présente ensuite les données thématiques pour l'artificialisation liée à l'Habitat, à l'économie, les tendances observées pour les espaces agricoles (avec un zoom sur les vignes, en forte augmentation sur le territoire des Rives du Rhône) et les espaces naturels et forestiers.

Les élus du Bureau confirment l'intérêt de défendre, notamment auprès des services de l'Etat, l'outil actuel de suivi de la consommation foncière développé dès sa création par le Syndicat Mixte.

Il est proposé aux EPCI de réaliser, à partir de début 2022, des présentations de ces résultats au sein des instances des intercommunalités : Commission, Conseil...

### **Etude lotissement de qualité : suite à donner, lancement d'une étude sur les marchés immobiliers du SCOT**

T. Spach évoque auprès des élus le COPIL organisé le 15 septembre dernier en clôture de la phase 2 sur les lotissements de qualité. Une boîte à outils partagée a été proposée à destination des élus, des techniciens des EPCI et plus généralement à tous les professionnels de l'immobilier intervenant dans le cadre des permis d'aménager.

Une restitution de cette étude, dans un format élargi, est prévue le vendredi 22 octobre à 9h au musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal. Lors de cette demi-journée introduite par le Président P. Delaplace et D. Vigier, se succéderont dans des formats conférences : Xavier Fromage, le délégué de l'UNAM, le chercheur Eric Charmes, spécialiste des modes d'habiter dans le péri-urbain, Claire Bonneton, paysagiste au CAUE de l'Isère puis une table ronde avec Charles Zilliox, Isabelle Fontvieille, Geoffrey Dols (Nexity), Jérôme Becker (VALRIM) et Jean Ferbach (SDH). La conclusion sera réalisée par Thierry Kovacs.

Les cartons d'invitation ont été envoyés à près de 100 personnes et il est demandé aux élus de relayer l'information auprès de leur collègues et partenaires.

A la suite de ce travail sur les lotissements de qualité, il est proposé aux élus de mettre à jour l'étude sur les marchés immobiliers réalisée en 2015 à partir de données de 2011/2012. Cette étude permettra d'avoir une vision globale des évolutions en cours des marchés immobiliers par EPCI et de croiser ces données avec les objectifs inscrits dans le SCOT sur la production de logements et l'accueil de nouveaux habitants. Cette étude sera lancée en novembre 2021 et sera réalisée sur l'année 2022.

### **Point sur le travail à venir avec l'agence de communication et retour sur la conférence de presse**

Une conférence de presse a été organisée le 22 septembre dernier à Vienne pour rappeler à la presse l'enjeu de mise en œuvre du SCOT approuvé dans les territoires et EPCI des Rives du Rhône. Un dossier



de presse a été produit à cet effet, mettant en exergue les données de l'Occsol 2021. Il est disponible sur le site internet du SMRR.

En parallèle, l'agence de communication et de relations presses TBWA a commencé en septembre son travail d'accompagnement du SMRR. L'agence prévoit d'interviewer par téléphone tous les VP et le Président du SCOT pour connaître leurs attentes et leurs visions du Syndicat Mixte. Suite à ces interviews de quelques minutes, un atelier sera organisé lors du bureau de novembre spécifiquement sur les enjeux de communication autour des Rives du Rhône.

### **Préparation conseil syndical du 13 octobre 2021**

Le conseil syndical est convoqué le mercredi 13 octobre 2021 à 18h30 à l'ESPACE à Roussillon.

#### **Ordre du jour :**

#### **1 – Introduction**

- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 31 mars 2021.
- Approbation de l'ordre du jour

#### **2 – Fonctionnement SMRR**

- Délibération D-2021-17 : suppression de postes
- Délibération D-2021-18 : actualisation du Compte Epargne Temps
- Délibération D-2021-19 : actualisation de la régie d'avance
- Délibération D-2021-20 : élection du / de la 12<sup>ème</sup> VP
- Délibération D-2021-21 : adhésion au contrat cadre de fourniture de titres restaurant mis en place par le CDG 38
- Débat obligatoire sur l'action sociale : rappel sur les actions déjà mises en place et prise en compte de l'ordonnance n°2021-175 relative à la protection sociale complémentaire / discussion élus – agents

#### **3 – Activité du SMRR depuis mars 2021**

- Délibérations prises depuis le 03 mars 2021
- Point sur la loi Climat et Résilience et ses conséquences pour les SCOT
- Présentation de l'analyse de l'évolution de l'Occupation des Sols entre 1990 et 2020
- Point sur l'étude sur les friches
- Point sur l'étude sur les lotissements de qualité
- Information sur la démarche ERC engagée avec le Parc du Pilat
- Information sur les études en cours ou à lancer : vieilles forêts, SLGRI

#### **4 – Questions diverses**

- Départ de Tom Spach, chargé de mission urbanisme / PLU / PLUi
- Point sur les effectifs et recrutement à venir : remplacement de Tom Spach et stagiaires

### **Présentation du projet porté EDF Renouvelables sur l'ancienne décharge du groupe Nicollin à Saint-Romain-en-Gal + Visite du site**



Après un mot d'introduction de L.Thomas, les équipes régionales d'EDF Renouvelables (Francis Audigier, Directeur Régional, Elodie Gaillard, Pauline Rohner et Johan Mary, Chefs de projets) présentent le projet en cours de travaux sur l'ancienne décharge de Nicollin. Le projet couvre plus de 5ha au sol de panneaux photovoltaïques et bénéficie du label Territoire à Biodiversité positive du SMRR et de Rives Nature.

Suite à la présentation, plusieurs questions sont soulevées par les membres du Bureau :

P. Delaplacette s'interroge sur la stratégie spécifique des opérateurs d'ENR, en particulier EDF et ses filiales, sur le périmètre du SMRR.

Les équipes d'EDF indiquent qu'elles disposent, comme leurs concurrents, d'outils permettant de mesurer le potentiel en matière de photovoltaïque à l'échelle d'un territoire. Le groupe et ses filiales sont d'accord de venir partager en premier lieu ces outils avec les élus. Une réunion ad-hoc pourra être monter dans ce sens.

P. Delaplacette s'interroge sur les modèles économiques par site. N'observe-t-on pas une forme de surenchère entre opérateurs ?

Les équipes d'EDF indiquent qu'elles privilégient une philosophie contextualisée, en termes d'approche du territoire. Des réflexions sont en cours l avec le monde agricole pour voir comment on met en compatibilité la production d'électricité et la productivité agricole sur les territoires.

C. Zilliox précise que sur le territoire des Rives du Rhône et du Pilat il y a plutôt des petits projets additionnés. Or peu d'opérateurs s'intéressent à ces petits projets. Il s'agit d'un axe d'amélioration important car beaucoup de gisements sont de petites tailles.

Axel Monteyremard, VP Environnement et Développement Durable à EBER interroge EDF Renouvelables sur les outils de micro-production d'ENR à partir des fleuves et rivières.

Les équipes d'EDF informent les participants qu'elles disposent de filiales spécifiques dont EDF Hydro. Cette dernière s'occupe des gros projets type barrage mais aussi de la micro hydraulique. SHEMA, autre filiale d'EDF fait aussi de la petite hydro.

P. Delaplacette s'interroge sur les augmentations des prix de l'électricité ces derniers mois.

Les équipes d'EDF indiquent que les hausses en cours ne sont pas liées aux EnR. Ces dernières étant très peu couteuses à produire aujourd'hui (donc très rentables). Les augmentations des prix du gaz et du pétrole ont un impact important sur les coûts mondiaux de l'électricité.

**Départ pour la visite du site à 11h10**

---

